

MAIRIE DE VITREUX



03.84.81.06.56

mairie.vitreux@wanadoo.fr

Permanences :

Mardi et vendredi
de 14h00 à 17h00

N°7.2019



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 DECEMBRE 2019

Présents : Olivier ABRAHAM, Raymond BALLOT, Didier CABESTANT, Marc GENTY, Alain GOMOT, Bruno PIERRE, Damien PERIARD

Absents : Sophie HOUDELLOT, Daniel PIERRE

Secrétaire : Bruno PIERRE

Le compte rendu de la réunion du 8 novembre a été approuvé à l'unanimité des présents par 7 voix.

• **Adoption du rapport de la CLECT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des présents, le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de 2019 de la Communauté de Communes Jura Nord.

• **Encaissement de chèque OPSAT : remboursement trop perçu cotisation 2019**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents, par 7 voix, l'encaissement d'un chèque d'un montant de 17.28 € émis par OPSAT, prévention et santé au travail, correspondant à un trop versé de la cotisation annuelle 2019.

• **Renouvellement adhésion à la Vie Communale**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 7 voix de renouveler son abonnement pour l'année 2020 à la revue « la vie communale » pour la somme de 118.40 €

- **Avenant à la convention de mise à disposition du SITIC du SIDEC au bénéfice de ses collectivités membres**

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 2016/679 prévoit, notamment, que tout organisme public a l'obligation de désigner un délégué à la protection des données. Le SIDEC du Jura propose de mutualiser un délégué à la protection des données. Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuve l'avenant ayant pour la mise à disposition par le SIDEC d'un délégué à la protection des données mutualisé ainsi que les conditions générales d'exercice de cette mise à disposition.

- **Encaissement chèque GROUPAMA**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents, par 7 voix, l'encaissement d'un chèque d'un montant de 170.69 € émis par Groupama correspondant à une participation financière à l'achat et à la vérification des extincteurs.

- **Questions et informations diverses**

- Groupe scolaire : La commune mettra le bâtiment du futur groupe scolaire à disposition de la Communauté de Communes Jura Nord à compter du 1^{er} janvier 2020 sous réserve que ce dernier soit utilisé aux fins prévues, soit la création du groupe scolaire. A défaut la commune reprendra le bâtiment.
- Camion de pizza : Un camion de pizza est présent tous les vendredis soir sur la place de la mairie à partir de 16h.
- Bois : La commune a vendu pour 9 429 € de bois
- Vœux du Maire : Samedi 11 janvier 2020 à partir de 18h
- Repas des aînés : prévu le 16 février 2019



Fin de séance à 22h00

*Le Maire
Alain GOMOT*